

## Corrigé offert par SES réussite

### Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

#### Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

##### Question 1. Expliquez ce qui différencie le taux d'inscription sur les listes électorales et le taux de participation aux élections.

Le taux d'inscription correspond à la part des personnes en âge de voter qui sont inscrites sur les listes électorales. En effet, pour pouvoir voter, il faut d'abord avoir effectué cette démarche administrative. Le taux d'inscription mesure donc l'accès formel au vote.

Le taux de participation correspond à la part des électeurs inscrits qui vont effectivement voter lors d'un scrutin. En effet, certaines personnes inscrites ne se déplacent pas le jour de l'élection : elles sont alors abstentionnistes. Le taux de participation mesure donc la mobilisation électorale réelle.

Par exemple, une personne peut être inscrite sur les listes électorales mais ne pas participer à l'élection. Elle est alors comptée dans le taux d'inscription, mais pas dans le taux de participation.

##### Question 2. À l'aide de données significatives du document, dressez le portrait type de l'abstentionniste.

D'après le document, l'abstentionniste type est **plutôt jeune, modeste et moins diplômé**.

Tout d'abord, les jeunes s'abstiennent davantage que les personnes âgées.

Par exemple, chez les 18-24 ans, le taux d'abstention est de 61 %, contre 35 % chez les 70 ans et plus.

Calcul de l'écart d'abstention :

$$61 - 35 = 26 \text{ points}$$

On peut aussi raisonner sur la participation :

$$\text{participation des 18-24 ans} = 38 \%$$

$$\text{participation des 70 ans et plus} = 65 \%$$

Calcul de l'écart de participation :

$$65 - 38 = 27 \text{ points}$$

Ensuite, les personnes aux revenus les plus faibles s'abstiennent davantage.

Par exemple, parmi les personnes gagnant moins de 1200 €, 58 % s'abstiennent, contre 44 % parmi celles gagnant plus de 3000 €.

Calcul de l'écart d'abstention selon le revenu :

$$58 - 44 = 14 \text{ points}$$

On peut aussi comparer la participation :

$$\text{participation des moins de 1200 €} = 42 \%$$

$$\text{participation des plus de 3000 €} = 56 \%$$

Calcul de l'écart de participation :

$$56 - 42 = 14 \text{ points}$$

Enfin, le niveau de diplôme joue aussi, même si l'écart est plus faible.

Les personnes ayant un diplôme inférieur au bac s'abstiennent à 50 %, contre 47 % pour les personnes ayant un diplôme Bac+3 et plus.

Calcul de l'écart d'abstention selon le diplôme :

$$50 - 47 = 3 \text{ points}$$

Ainsi, le portrait type de l'abstentionniste est plutôt celui d'un jeune électeur, disposant de faibles revenus et d'un niveau de diplôme plus faible.

**Question 3. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population.**

La participation électorale dépend de plusieurs facteurs sociaux qui sont inégalement répartis dans la population. Tout d'abord, l'**âge** est un facteur important de participation. En effet, les jeunes sont souvent moins intégrés socialement et politiquement et peuvent se sentir moins concernés par les enjeux électoraux. À l'inverse, les personnes âgées votent plus régulièrement. Par exemple, le document montre que 38 % des 18-24 ans votent, contre 65 % des 70 ans et plus.

Calcul de l'écart de participation :

$$65 - 38 = 27 \text{ points}$$

Ensuite, le **niveau de revenu** joue aussi sur la participation. En effet, les personnes ayant davantage de ressources économiques se sentent souvent plus intégrées à la société et plus concernées par la vie politique. Par exemple, la participation est de 42 % pour les personnes gagnant moins de 1200 €, contre 56 % pour celles gagnant plus de 3000 €.

Calcul de l'écart de participation :

$$56 - 42 = 14 \text{ points}$$

Calcul d'un taux de variation de la participation :

Formule :

$$\text{Taux de variation} = (\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale} \times 100$$

Application :

$$\text{Taux de variation} = (56 - 42) / 42 \times 100$$

$$\text{Taux de variation} = 14 / 42 \times 100$$

$$\text{Taux de variation} \approx 33,3 \%$$

La participation est donc environ 33,3 % plus élevée chez les personnes aux revenus les plus élevés que chez celles aux revenus les plus faibles.

Enfin, le **niveau de diplôme** influence également la participation électorale. Les individus les plus diplômés disposent souvent d'un capital culturel plus important et se sentent plus compétents pour comprendre les enjeux politiques. Par exemple, la participation est de 50 % pour les personnes ayant un diplôme inférieur au bac, contre 53 % pour celles ayant un diplôme Bac+3 et plus.

Calcul de l'écart de participation :

$$53 - 50 = 3 \text{ points}$$

On peut également ajouter que la participation dépend aussi du degré d'intégration sociale, de l'intérêt pour la politique, du sentiment de compétence politique et du type d'élection.